

Table alphabétique des matières

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **17 (1878)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Table alphabétique des matières

contenues

dans le tome XVII (nouvelle série) du Bulletin
des lois, décrets et ordonnances du canton
de Berne.

1878.

A.

	Pages.
<i>Aarberg.</i> Décret conférant la qualité de personne juridique à l'Hôpital de district à —	182
<i>Affranchissement</i> des correspondances échangées par les autorités suisses, allemandes, bava- roises et wurtembergeoises. Arrangement y relatif	62
<i>Arrangement</i> concernant l'échange des lettres avec valeurs déclarées	349
<i>Arrangement</i> concernant l'échange des mandats de poste	358
<i>Asile des vieillards à Berne.</i> Décret supprimant la qualité de personne juridique conférée à cet hospice	63
<i>Aspirants au diplôme d'instituteur secondaire.</i> Règlement concernant l'examen des — .	195

B.

	Pages.
<i>Berne.</i> Décret concernant le remplacement du Président du tribunal de ce district . . .	325
— Décret conférant la qualité de personne juridique à la Société de secours aux ma- lades de la ville	327

C.

<i>Cautionnements des secrétaires de préfecture et des greffiers des tribunaux.</i> Ordonnance con- cernant les —	179
<i>Chasse.</i> Loi modifiant la loi de 1832 sur la —	104
<i>Chemins de fer.</i> Loi complémentaire modifiant l'art. 9 de la loi fédérale du 23 décembre 1872	216
— Loi fédérale concernant la police des —	218
<i>Chemins de fer des Alpes.</i> Loi fédérale leur accordant des subventions	364
<i>Chevaux de cavalerie.</i> Ordonnance sur les — .	241
<i>Cimetières.</i> Circulaire concernant l'agrandisse- ment des —	319
<i>Convention de commerce</i> entre la Suisse et la Roumanie	329
<i>Convention postale universelle</i>	332

D.

<i>Demi-caissons d'infanterie</i> des bataillons de carabiniers et des bataillons de fusiliers combinés. Ordonnance sur leur répartition au parc de dépôt	269
--	-----

	Pages.
<i>Déserteurs et réfractaires étrangers.</i> Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant les —	270
<i>Dürrenwald.</i> Ordonnance plaçant ce ruisseau sous la surveillance de l'État	311

E.

<i>Ecole des beaux-arts à Berne.</i> Convention entre cette école et la Direction de l'Education	77
<i>Ecoles de travail pour filles.</i> Loi sur les — .	312
<i>Eggirwyl.</i> Ordonnance plaçant le ruisseau dit Berggraben sous la surveillance de l'État	290
<i>Emoluments des secrétariats de préfecture et des greffes des tribunaux.</i> Décret concernant les —	139
<i>Emoluments judiciaires revenant au fisc.</i> Tarif des —	143
<i>Emoluments fixes des secrétariats de préfecture.</i> Tarif des —	153
<i>Emoluments des secrétariats de préfecture et des greffes des tribunaux.</i> Ordonnance concer- nant la perception des —	166
<i>Emprunts de l'Etat.</i> Arrêté renfermant le relevé des principales conditions de ces divers emprunts	64
<i>Etat civil.</i> Décret d'exécution pour la loi fédé- rale sur l'état civil et le mariage	1

F.

<i>Feuille officielle française.</i> Arrêté y relatif . .	289
<i>Foires et marchés.</i> Loi sur les —	98

	Pages
<i>Foires et marchés.</i> Ordonnance pour l'exécution de la loi du 24 mars 1878 sur les —	228
<i>Frais de bureau des préfets et des présidents de tribunaux.</i> Règlement y relatif	262
<i>Frais de surveillance des districts francs pour la chasse au gibier de montagne.</i> Arrêté fédéral y relatif	323

G.

<i>Greffes des tribunaux.</i> Loi sur les secrétariats de préfecture et les —	83
<i>Gymnastique.</i> Ordonnance pour l'introduction de cet enseignement	277
— Ordonnance sur la formation des instituteurs pour cet enseignement	282
— Prescriptions concernant les dispenses de cette instruction	285

H.

<i>Horaires de chemins de fer.</i> Règlement concernant la présentation, l'examen et l'approbation des —	68
--	----

I.

<i>Impôt du revenu.</i> Arrêté modifiant quelques dispositions de l'ordonnance du 2 août 1866	74
<i>Indemnités pour les secrétaires de préfecture et les greffiers des tribunaux.</i> Ordonnance concernant les —	176
<i>Indemnités de route pour les troupes fédérales.</i> Ordonnance y relative	306

J.

Pages.

Juge d'instruction. Voir *Porrentruy*.

L.

Laufon. Décret conférant la qualité de personne juridique à l'École secondaire du district de — 117

Limites communales. Décret sur la rectification des — 275

M.

Mesures de 4 et de 3 décilitres. Règlement concernant l'introduction des — 59

O.

Officiers et sous-officiers. Ordonnance concernant la nomination et la promotion des — 30

Organisation militaire fédérale. Loi fédérale suspendant l'exécution de diverses dispositions de cette organisation 224

P.

Permis pour ouvrages exécutés le long des eaux à l'usage de l'industrie. Circulaire y relative 291

Phylloxera. Règlement d'exécution concernant les mesures contre le — 112

Porrentruy. Décret établissant un juge d'instruction spécial pour le district de — 239

Président du tribunal. Voir *Berne*.

	Pages.
<i>Professions ambulantes.</i> Loi sur les foires et marchés et sur les —	98
<i>Professions de médecin, de pharmacien et de vétérinaire.</i> Loi fédérale concernant l'exercice des —	106
<i>Professions de médecin, de pharmacien et de vétérinaire.</i> Règlement concernant l'organisation provisoire du Comité directeur et des examens fédéraux pour les — . . .	184
<i>Professions ambulantes.</i> Ordonnance pour l'exécution de la loi du 24 mars 1878 sur les foires et marchés et sur les —	228

R.

<i>Rüthi.</i> Décret concernant l'incorporation d'une partie de cette commune à la paroisse de Thurnen	119
--	-----

S.

<i>Secrétariats de préfecture.</i> Loi sur les — . . .	83
<i>Secrétaires de préfecture.</i> Décret concernant leurs attributions et leurs devoirs	121
<i>Sumiswald.</i> Décret conférant la qualité de personne juridique à l'hôpital de district à —	115
<i>Supplément de solde</i> pour sous-officiers et soldats appelés à d'autres cours que ceux de leur corps. Arrêté du Conseil fédéral fixant le —	268

T.

	Pages.
<i>Tarif</i> des émoluments judiciaires revenant au fisc	143
<i>Tarif</i> des émoluments fixes des secrétariats de préfecture	153
<i>Tarif</i> pour la Feuille officielle	292
<i>Taxe d'exemption du service militaire.</i> Loi fédé- rale sur la —	295
<i>Taxe d'exemption du service militaire.</i> Règlement d'exécution pour la loi fédérale sur la —	301
<i>Toggeli.</i> Ordonnance plaçant ce ruisseau sous la surveillance de l'Etat	274
<i>Traitements des secrétaires de préfecture et des greffiers des tribunaux.</i> Décret concernant les —	120
<i>Traité</i> d'amitié, de commerce et d'établissement entre la Confédération suisse et le Royaume des Pays-Bas	264
<i>Transport des journaux.</i> Loi fédérale concernant la taxe pour le —	214

U.

<i>Union postale universelle</i>	332, 349, 358
--	---------------

Z.

<i>Zone forestière fédérale.</i> Arrêté concernant le triage des forêts protectrices et des autres forêts dans la partie du canton qui appar- tient à cette zone	287
---	-----

